



Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le **lundi 04 juillet 2022** prochain à **20 h 00** à la Maison Communale

ORDRE DU JOUR

Séance Publique,

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Communications administratives
3. Compte communal exercice 2021 - approbation
4. Modification budgétaire n° 1 exercice 2022 - approbation
5. PIC 2022-2024 - PIMACI - approbation des fiches projet
6. Désignation de trois nouveaux fonctionnaires sanctionneurs provinciaux
7. Personnel communal - Second pilier de pension - Adhésion à la centrale de marché fédérale initiée par le SPF Pensions
8. Personnel communal - Adoption d'un règlement portant sur l'organisation du télétravail

Huis Clos

9. Personnel communal - demande d'accession à la pension agent administratif
10. Personnel communal - Demande d'accession à la pension - ouvrier communal
11. Personnel communal - nomination ouvrier service de voirie
12. Personnel enseignant - mise en disponibilité précédent la retraite
13. Enseignement - Désignations enseignants - Confirmation

La Directrice générale,

Mme Jacques Véronique

Par le Collège



Le Bourgmestre,

M Cartuyvels Etienne